

L'AFD ET LE SECTEUR PRIVÉ EN GUYANE

Des financements adaptés
pour le développement des
entreprises guyanaises



LE PLAN NATIONAL DE RELANCE DES PME

L'Etat a confié à l'AFD la mise en œuvre dans l'Outre-mer du Plan national de relance des PME, en complément du Plan de soutien aux PME d'octobre 2008. Prévu jusqu'à fin 2009, ce Plan de relance permet :

- de renforcer la capacité de l'offre de garantie aux crédits bancaires pour le développement des entreprises ;
- d'offrir une garantie aux lignes de crédit court terme confirmées ainsi qu'à la consolidation à moyen terme des concours bancaires à court terme ;
- de renforcer l'offre d'OSEO financement, déjà diffusée dans l'Outre-mer, en développant de nouveaux produits (prêt participatif de rénovation hôtelière...);
- d'accompagner les banques pour le financement du développement des entreprises.

LA STRATÉGIE DE CROISSANCE POUR L'OUTRE-MER

Dans le cadre de sa Stratégie de croissance pour l'Outre-mer, le Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer a défini cinq objectifs s'articulant autour du développement économique, de la formation, du logement, du désenclavement par les transports et du développement durable. L'AFD participe à la mise en œuvre de cette stratégie par la distribution de produits financiers (garanties et crédits) visant à concourir au financement de la création et du développement des entreprises.

LES FONDS DE GARANTIE : UN INSTRUMENT FINANCIER DE POLITIQUE PUBLIQUE À PRIVILÉGER

Les fonds de garantie sont des dispositifs financiers qui facilitent l'obtention de crédits bancaires : en couvrant une partie du risque sur l'emprunteur, ils réduisent l'exposition de la banque à ce risque et l'incitent à prêter aux entreprises plus fragiles. Toutes les banques, bénéficiaires primaires de la garantie, peuvent solliciter ce soutien, au cas par cas, dans le cadre d'un schéma de garantie négocié avec leur clientèle d'entreprises. Les fonds de garantie peuvent intervenir à tous les stades de l'existence des entreprises, et particulièrement les plus délicats, comme lors d'une création ou d'une transmission. En ciblant prioritairement les segments d'entreprises confrontés à un rationnement du crédit, ils remplissent plusieurs objectifs prioritaires des politiques publiques : la création et le maintien d'emplois durables, la promotion de l'investissement et la compétitivité des entreprises.



© AFD - Guyane

NEV@NTROPIC SAS : CARTOGRAPHIE (ALYSE GUYANE ET OSEO INNOVATION)

"Nevantropic a été créée en Guyane en Janvier 2007, en partenariat avec les sociétés Spot Image, Guyane-Technopole et Alyse - Guyane. La société a pour objectif de mettre au point et de commercialiser des services de surveillance de l'environnement par satellite. Nous nous sommes rapprochés très vite d'OSEO afin de bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement à notre programme de Recherche et Développement, baptisé XB12, visant à déployer une plate-forme informatique générique pour la distribution de nos services d'information géo spatiale. Ce soutien a représenté une des clés de notre réussite, nous conduisant aujourd'hui à la mise en place de partenariats tout à fait ambitieux avec des entreprises majeures de l'industrie spatiale."

François MARQUES - Directeur

L'AFD, OUTIL DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES DOM

Pour promouvoir l'investissement dans le secteur privé et accompagner le développement des petites et moyennes entreprises en Guyane, l'Agence Française de Développement (AFD) et sa filiale PROPARCO, dédiée au secteur privé, apportent des solutions de financement adaptées et diversifiées répondant à leurs besoins.

LE SOUTIEN DE L'AFD AU SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ EN GUYANE

Les objectifs de l'action :

- renforcer et pérenniser le tissu des TPE/PME (création, développement, transmission) ;
- inciter les démarches environnementales des TPE/PME ;
- accompagner techniquement et financièrement les grands projets structurants ou innovants ;
- favoriser l'intégration régionale.

L'APPUI FINANCIER DE L'AFD

- le refinancement des banques, pour alléger le taux des crédits offerts aux bénéficiaires ;
- le partage des risques bancaires, en accordant des garanties, voire des financements, permettant de constituer des tours de table ;
- les financements directs dans des domaines spécifiques (mobilisation de créances professionnelles publiques, aides à l'innovation, interventions en capital risque ou en prêts participatifs).



© AFD – François Jacquier

IS2M : MULTIMÉDIAS ET INFORMATIQUE (OSEO FINANCEMENT, FONDS DOM, PRÊT PARTICIPATIF DE DÉVELOPPEMENT, PRÊT AIDÉ À L'INVESTISSEMENT)

« La ligne d'OSEO Financement nous est très utile pour soulager nos besoins en trésorerie dans le cadre de nos marchés avec les collectivités. Le Fonds Dom nous a accompagnés dans notre développement à travers l'ouverture de deux établissements aux Antilles, l'un en Martinique et l'autre en Guadeloupe, générant au total la création de 12 emplois ».

Valérie THERESINE, Dirigeante

DES OUTILS DE FINANCEMENT ADAPTÉS, POUR DES BESOINS ALLANT DU COURT AU LONG TERME

- **le Fonds de garantie Guyane-AFD (Fonds DOM) :** ce fonds de garantie est destiné à sécuriser le crédit bancaire sans recours à des garanties personnelles. Les garanties sont sollicitées auprès de l'AFD directement par les banques ;
- **les garanties ARIZ :** l'AFD peut garantir des crédits bancaires octroyés à des entreprises guyanaises qui souhaitent s'implanter dans les pays de la sous-région. Ces garanties sont sollicitées auprès de l'AFD par les banques ;
- **le Financement court terme de la commande publique et para-public :** l'AFD, à travers la représentation d'OSEO Financement, offre aux entreprises guyanaises la possibilité de mobiliser leurs créances relatives aux commandes et marchés passés avec le secteur public et les grands donneurs d'ordres privés ; pour ce dispositif, les entreprises s'adressent directement à l'AFD ;

- **les financements bonifiés Prêts Aidés à l'Investissement (PAI) :** l'AFD peut promouvoir les investissements dans les secteurs définis comme prioritaires par l'Etat en mettant à la disposition des banques locales des ressources publiques dans le cadre de lignes de refinancement bonifiées. Ce type de concours bénéficie *in fine* aux PME, à travers une réduction sensible du coût de leur crédit bancaire ;
- **le Prêt Participatif de Développement (PPD) et le Prêt Participatif de Rénovation hôtelière (PPRH) :** l'AFD, en partenariat avec Oseo et la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), distribue en Guyane :
 - le PPD, prêt sans garantie qui permet aux PME de financer, en complément d'un prêt bancaire et à des conditions favorables, la partie de leur projet offrant le moins de garanties réelles au banquier (matériel à faible valeur de gage, dépenses immatérielles, augmentation du besoin en fonds de roulement),
 - le PPRH, prêt à taux réduit permettant d'accompagner la modernisation de l'hôtellerie française.

CED GUYANE SAS : INGÉNIERIE (OSEO FINANCEMENT, FONDS DOM, PRÊT PARTICIPATIF DE DÉVELOPPEMENT, ALYSE GUYANE)

« Le groupe CED est spécialisé dans les métiers d'assistance aux maîtrises d'ouvrage et d'OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination), dans le cadre de chantiers de travaux publics. Nous sommes de grands utilisateurs du dispositif d'accompagnement aux entreprises porté par l'AFD. Nous n'hésitons pas à l'occasion à nous transformer en prescripteur auprès d'entreprises avec qui nous sommes en contact, dans le cadre de nos activités, et dont nous pensons qu'elles pourraient utilement bénéficier d'une ligne de refinancement OSEO. Alyse-Guyane nous a suivi dans notre développement et nous attendons du Fonds Dom et du Prêt Participatif de Développement qu'ils nous accompagnent dans notre croissance en finançant notre augmentation de besoin de fond de roulement»

Jean-Marc AVRIL, Dirigeant



ALYSE-GUYANE

Alyse-Guyane est la structure guyanaise du dispositif de capital risque Alyse Participations, présent dans l'ensemble des DOM, créé à l'initiative de l'AFD et de la Caisse des Dépôts, en partenariat avec la Région Guyane. C'est le principal outil financier de ce type en Guyane. Alyse-Guyane assure également la gestion du FIG (le Fonds d'Investissement Guyanais), dont les interventions visent à accompagner les besoins en fonds propres des PME guyanaises, saines financièrement et ayant un fort potentiel de croissance, quel que soit le secteur concerné, à l'exception de l'agriculture et de la pêche.

Pour bénéficier de ces financements, les entreprises s'adressent à leurs banques, lesquelles instruiront les demandes de crédit bancaire servant de base à l'instruction conjointe du cofinancement d'OSEO ;

- **PROPARCO** : la filiale de l'AFD spécialisée dans le financement du secteur privé peut intervenir, en fonds propres ou en prêts, pour le financement de projets importants ayant des impacts significatifs sur le plan économique et du développement durable. Les financements de PROPARCO peuvent être sollicités via l'agence de l'AFD à Cayenne ou au siège de PROPARCO à Paris ;
- Le financement de l'innovation : l'AFD, avec la représentation d'OSEO innovation, participe à la diffusion de facilités financières spécifiques, sous forme de subventions ou d'avances remboursables, destinées aux entreprises innovantes.



MICROCRÉDIT GUYANE (ADIE)

Microcrédit Guyane fait partie du réseau national des agences de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), association créée en 1988 en adaptant à la France le système du microcrédit. Avec son réseau d'antennes et de permanences en Guyane et grâce au soutien de bénévoles et de ses partenaires, comme l'AFD, Microcrédit Guyane aide les personnes en situation précaire en leur ouvrant l'accès au crédit et en leur apportant la formation et l'accompagnement dont elles ont besoin pour créer leur emploi. Depuis 2004, l'ADIE a financé plus de 400 créateurs d'entreprise en Guyane.

LE FONDS DOM EN GUYANE DE 2006 À 2008

Le Fonds DOM est un fonds de garantie facilitant l'accès des PME de Guyane au crédit bancaire. Sur la période 2006-2008, le Fonds DOM a accompagné la distribution de 38 millions d'euros de prêts dispensés par les banques locales au bénéfice de 207 PME. En accordant une garantie pouvant s'élever jusqu'à 70 % du prêt accordé, le Fonds DOM diminue le risque porté par les banques et oeuvre ainsi à une plus large diffusion du crédit, moteur essentiel du développement économique et de la promotion des entreprises.



© AFD – Philippe Percheron

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans neuf collectivités d'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. Ces projets peuvent être portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif.

En 2008, l'Agence a consacré plus d'un milliard d'euros au financement d'actions dans l'Outre-mer (sur un total de 4,5 milliards) selon quatre axes d'intervention : l'accompagnement des politiques publiques, le financement des PME, la préservation de l'environnement et la coopération régionale. Ces financements ont concerné l'amélioration de services de santé qui bénéficieront à 220 000 patients par an, la mise à disposition de lignes de crédit qui profiteront à 35 000 entreprises et concerneront 13 000 emplois, la construction ou la réhabilitation de 2 000 logements sociaux pour 8 500 personnes.

PROPARCO

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement. www.proparco.fr

FFEM (FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL)

Le FFEM est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires. www.ffem.fr

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AGENCE DE GUYANE

Lotissement les Héliconias
Route de Baduel
B.P. 1122
97345 CAYENNE Cédex
Tél : 0594 29 90 90
Fax : 0594 30 63 32
www.afd-guyane.org

OSEO court terme et OSEO Innovation

05 94 29 90 91

Fonds de garantie, refinancement bancaire

05 94 29 90 85



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).

